

moteur

Le magazine des Coopératives d'Activités
et d'Emploi® des Côtes-d'Armor



« Du salariat
à l'entrepreneuriat »



© Ouest-France

Témoignage
Nicolas Beurrier

Témoignagesp. 4

Du salariat à l'entrepreneuriat

Scénariop. 6

Vers une consolidation des parcours

Avant-PREMIÈRESp. 7

Des activités diversifiées

Avant-PREMIÈRESp. 8

L'entrepreneuriat-salarié-associé

Coop Domi Ouestp. 9

Des professionnels du service à la personne

Bâti-PREMIÈRESp. 10

Entreprendre autrement dans le bâtiment

Actualitésp. 11 et 12
des coopératives

S O M M A I R E

Témoignages 4 / 5

Du salariat à l'entrepreneuriat

- Ghislaine Libéros, formatrice : « Un long processus »
- Nicolas Beurrier, animations autour du jeu en bois : « Voir autre chose, gérer ma barque tout seul »
- Vincent Beaucourt, designer produit : « Vivre de ma passion »
- Dominique Babilotte, gérant d'Avant-PREMIÈRES : « Devenir entrepreneur : une évolution professionnelle »
- Une étude pour mieux comprendre le glissement identitaire de salarié à entrepreneur

Scénario 6

Vers une consolidation des parcours

- De nouveaux outils pour optimiser le parcours en CAE
- Un « second souffle » pour l'activité de Jean-Marc
- Concrétiser une idée avec la « coopérative de projets »
- Des ateliers à la carte pour les entrepreneurs-salariés

Avant-PREMIÈRES 7

Des activités diversifiées

- Témoignage : Céline Mahot, animation d'ateliers cirque
- Les entrepreneurs d'Adéquation se fédèrent et remportent un premier appel d'offre
- Des boutiques en ligne pour développer son activité avec Internet
- De la compta au sociétariat
- Avant-PREMIÈRES en chiffres

Avant-PREMIÈRES 8

L'entrepreneuriat-salarié-associé

- Pascale rejoint la coopérative d'emploi
- L'entrepreneuriat-salarié-associé : mode d'emploi
- Bientôt sept entrepreneurs-salariés-associés
- Des titres participatifs pour financer l'activité des entrepreneurs-salariés-associés

Coop Domi Ouest 9

Des professionnels du service à la personne

- Témoignage : Michel Le Teurnier, création et entretien de jardins
- Coop Domi Ouest en chiffres
- L'entretien de jardins booste le chiffre d'affaires de Coop Domi Ouest

Bâti-PREMIÈRES 10

Entreprendre autrement dans le bâtiment

- Témoignage : Jean-Christophe Maas, conception globale de l'eau
- Éric devient associé de Bâti-PREMIÈRES
- La coopérative d'emploi dans les métiers du bâtiment, c'est pour bientôt !
- Une journée dédiée aux femmes dans le bâtiment à Rostrenen
- Bâti-PREMIÈRES en chiffres

Actualités 11/12

- Coopérer pour Entreprendre organisait ses premières Universités d'Automne à Clermont...
- ...et présentait deux avancées importantes
- Aux entrepreneurs associés
- Une étude pour la création d'une CAE éco-construction dans le Cotentin
- Le réseau Coopérer pour Entreprendre en chiffres
- Les coopératives déménagent à Plérin
- 100 Femmes, 100 Métiers
- Lancement du Diplôme Universitaire de Créateur d'Activité
- Des échanges constructifs avec les partenaires trégorois
- 3^e Biennale de l'égalité femmes et hommes

COOPÉRATIVES D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOI® DES CÔTES-D'ARMOR
Nova Pôle – Bâtiment Penthièvre - 2 rue de la Croix Lormel - 22190 PLÉRIN - 02 96 52 19 69
contact@avant-premieres.coop - www.avant-premieres.coop

Comité de rédaction : Dominique BABILOTTE, Marie-Laure CHARLES, Francine MASSIE, Laurence FALKENSTEIN, Vanessa PEDRON, Sylvain COUANON

Relecture : Anne CANTAL - Maquette - Impression : Imprimerie JACO, Saint-Brieuc

Avec le soutien financier du Fonds Social Européen, la DIRECCTE Bretagne, la DIRECCTE 22, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil général des Côtes-d'Armor, Lannion-Trégor Agglomération, Saint-Brieuc Agglomération, la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité.



édito

Mais dans quel monde vivons-nous ?

Le profit à tout prix, des milliards perdus puis retrouvés, des milliards à ne plus savoir compter, l'individualisme exacerbé, le non-sens, le sans valeur....

Alors, allez-vous me croire si je vous dis que...

Je connais un endroit où les champs du possible sont ouverts. Je sais une entreprise où l'on crée son activité dans un cadre collectif, dans la mutualisation et le partage. Je vois, tous les jours, des personnes aux origines et aux horizons différents se côtoyer, travailler, bâtir ensemble, rire, confronter leurs idées, se provoquer, s'engueuler et recommencer ensemble. Je peux y admirer des femmes et des hommes qui se bagarrent d'abord avec eux-mêmes pour entreprendre sur leur territoire. Je connais des porteurs de projet pour qui l'entreprise ne rime pas uniquement avec profit, ego ou success-story. Je connais un endroit où l'on peut parler de besoin en fonds de roulement, de seuil de rentabilité, de productivité, de gestion, de segmentation de marché, sans vivre la création d'entreprise comme une compétition mais comme une coopération. Les valeurs ici ne sont pas celles du CAC 40 et pourtant on y fabrique de l'économie, de la richesse, de l'emploi, des entreprises. Bientôt 100 entreprises issues des Coopératives d'Activités et d'Emploi® des Côtes-d'Armor. Déjà des entrepreneurs devenus associés de l'entreprise partagée et d'autres qui vont prochainement s'y engager. Travailler pour soi, réussir ensemble, quel beau projet !

Les coopératives d'activités ne sont pas parfaites et encore moins des modèles. Juste un lieu où l'on peut s'imaginer et se construire entrepreneur dans tous les sens du terme, y compris au pluriel.

Dominique Babilotte, gérant.



Du salariat à l'entreprenariat

Sur les cinq dernières années, la croissance des créations d'entreprises est de 50 %. Si cet engouement tient aux évolutions du cadre législatif pour faciliter la création et à l'apparition du statut d'auto-entrepreneur, il semble que les salariés attendent aujourd'hui bien plus qu'un salaire de leur patron : du respect, de la formation, du développement personnel, de l'équilibre entre vie professionnelle et privée. Les salariés souhaitent redonner du sens à leur travail. Illustration avec trois entrepreneurs-salariés venus du salariat.

Ghislaine Libéros, formatrice : « Un long processus »



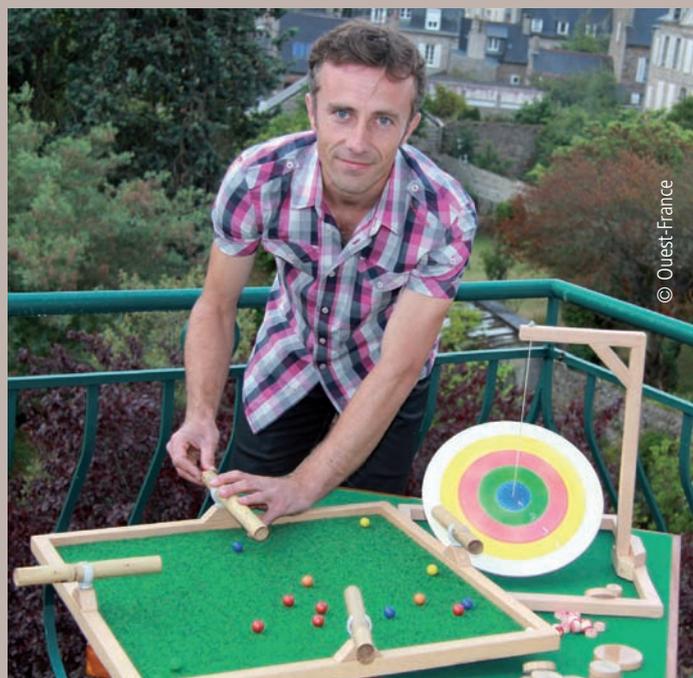
« J'ai été dix ans fonctionnaire et dix années dans le secteur associatif, dans les domaines de l'éducation et de la formation d'adultes. Dans l'évolution de mon parcours, les derniers temps, j'avais le sentiment que mon activité était trop cloisonnée, trop hiérarchisée, ce qui freinait la prise d'initiatives et mon autonomie professionnelle. Il n'y a pas eu de déclic proprement dit pour que je devienne entrepreneure. Cela a été un long processus. Mon départ du salariat a mis trois ans : le temps de choisir un statut. Je me suis d'abord installée comme formatrice indépendante pendant un an. Ce statut de consultant me mettait dans une obligation de rentabilité et m'isolait. Or, je voulais prendre mon temps pour développer de nouveaux outils, les expérimenter seule ou à plusieurs, créer de nouveaux réseaux. J'ai trouvé tout cela à la coopérative ainsi que du soutien, de l'encouragement et de la convivialité. Bien sûr, quitter le salariat, ce n'est pas sans risque ! Mais, j'ai aujourd'hui la souplesse et la réactivité que je souhaitais. Mon choix est épanouissant et dynamisant ».

Ghislaine LIBÉROS, 06 78 29 64 17 - ghislaine.liberos@orange.fr

Nicolas Beurrier, animations autour du jeu en bois : « Voir autre chose, gérer ma barque tout seul »

Salarié d'une association à caractère social pendant dix ans, Nicolas avait le sentiment d'avoir fait le tour, qu'une certaine routine s'était installée, même si l'efficacité était toujours présente. Au moment où son poste allait être pérennisé, il a choisi de le quitter. « J'avais envie de voir autre chose, de gérer ma barque tout seul, mais je n'avais pas de projet. Je voulais trouver une idée qui puisse valoriser mon cursus universitaire : un DUT carrières sociales et un DUT techniques de commercialisation. À partir des animations autour des jeux en bois, que j'avais développées dans mon emploi de salarié et dans lesquelles je me sentais bien, j'ai eu l'idée de créer « J'irai jouer chez vous ». J'ai présenté mon projet à une de mes collègues et elle n'a pas trouvé ça farfelu. Cela m'a conforté dans mon idée. Je me suis interrogé sur le statut qui me conviendrait le mieux et j'ai pensé à l'auto-entreprenariat. Mais je n'avais pas envie de gamberger tout seul. Je voulais développer mon idée avec des gens autour de moi, avec des regards extérieurs. À la coopérative, je me sens plus entrepreneur que salarié : j'ai la responsabilité de mon salaire. Un choix qui n'est pas sans risque mais très gratifiant ».

**Nicolas BEURRIER, 06 78 59 66 31
contact@jiraijouchezvous.net**



Vincent Beaucourt, designer produit : « Vivre de ma passion »

« Mon projet de création d'entreprise date du moment où j'ai fait mes études. Mes différents postes de salarié m'ont permis de me faire une expérience dans des domaines très variés et d'avoir les références nécessaires avant de me lancer et vivre de ma passion. Ensuite, ça a été une question d'opportunité. J'ai été licencié et je me suis dit que c'était le moment ou jamais. Le licenciement m'a aidé au niveau administratif. Ensuite j'ai réfléchi à un statut : free-lance, portage salarial, coopérative... Pour des coûts similaires, la coopérative permet de ne pas être isolé, d'avoir des échanges avec des entrepreneurs d'horizons différents. Cela m'a ouvert un réseau et libéré des aspects juridiques et de la comptabilité. Et j'apprends ces différents aspects au fur et à mesure. Je pense que cet accompagnement est super important. Le statut de salarié au sein de la coopérative ne met pas la même pression que ceux que j'ai pu connaître. Il met les pieds sur terre, permet d'être en veille permanente tout en s'accordant quand même du temps le week-end ! ».

Vincent BEAUCOURT, 06 80 43 54 02
contact@leano-design.fr



Dominique Babilotte, gérant d'Avant-PREMIÈRES : « Devenir entrepreneur : une évolution professionnelle »

« La peur du lendemain, les bouleversements par rapport à l'environnement proche, aux schémas établis, la prise de risque financière... sont autant de freins pour les salariés lorsqu'il s'agit de passer le pas et devenir entrepreneurs. Passer du salariat à l'entrepreneuriat, c'est vivre un bouleversement dans la relation au travail. En règle générale, les salariés n'ont pas à aller chercher leur travail. En devenant entrepreneurs, ils se mettent dans une autre posture psychologique. C'est-à-dire qu'ils ne subissent plus les tâches qu'ils ont à accomplir mais ils vont les chercher et, en plus, ce qu'elles génèrent doit être solvable. C'est très inconfortable. Pour autant, pour certains salariés, cela correspond à une évolution dans leur vie professionnelle. Cette volonté d'autonomie est liée à une recherche de sens et correspond à un âge de la vie. La moyenne d'âge des entrepreneurs d'Avant-PREMIÈRES est de 39 ans, c'est significatif. La coopérative leur permet d'acquérir des compétences d'entrepreneur tout en testant leur projet en grande nature. C'est une des clefs de la réussite. La principale restant : l'enthousiasme de la personne à faire pousser son projet ! ».

© Cédric Bossard



UNE ÉTUDE POUR MIEUX COMPRENDRE LE GLISSEMENT IDENTITAIRE DE SALARIÉ À ENTREPRENEUR

Aujourd'hui, de plus en plus de personnes créent leur propre emploi. Leur motivation est parfois liée à une passion, souvent, elle est fille de nécessité. Ce phénomène risque fort de s'amplifier avec l'évolution de notre société. Mais, passer du statut de salarié à celui d'entrepreneur entraîne des ruptures, provoque des changements. Les Coopératives d'Activités et d'Emploi®, qui accompagnent ce mouvement depuis une dizaine d'années, ont répondu à un appel à projet de la DIRECCTE et de la Région Bretagne pour tenter de mieux comprendre ce qui est ici en jeu. Coopérer pour Entreprendre Grand Ouest a donc entamé une étude avec le concours du laboratoire CIAPHS de l'Université de Rennes 2, dirigée par Alain Amintas. L'idée de départ était de comprendre quelles pouvaient être les dimensions psychologiques du glissement identitaire de salarié à entrepreneur. Les premières conclusions des chercheurs sont surprenantes. Il est plus question d'acquisition progressive de compétences et de non linéarité de parcours que de transformation de la personne. L'étude sera présentée début 2012 et nul doute qu'elle réinterrogera les pratiques d'accompagnement à la création d'entreprise. À suivre donc.

De nouveaux outils pour optimiser le parcours en CAE

Traditionnellement, les Coopératives d'Activités et d'Emploi® distinguent trois périodes dans le parcours d'un entrepreneur-salarié : la phase de démarrage, la phase de développement et la sortie de la coopérative. L'équipe des CAE des Côtes-d'Armor a entrepris une réflexion d'une année sur l'analyse et la refonte de ce che-

minement, amenant deux constats essentiels. Le premier révèle que certains porteurs de projet entrent trop tôt dans la coopérative. Trop tôt parce que leur projet n'est pas suffisamment mûr et qu'il s'agit plutôt de valider une idée qu'un véritable projet d'entreprise. Le second est que beaucoup d'entrepreneurs-salariés doivent donner une nouvelle impulsion à

leur projet au bout de 12/18 mois et parfois le redimensionner. Les CAE costarmoricaines en tirent aujourd'hui les enseignements et renforcent leur accompagnement. Ainsi, la création d'une coopérative de projets, le développement des ateliers « second souffle » ou des ateliers à la carte doivent permettre de consolider le parcours en CAE (voir ci-dessous).

Un « second souffle » pour l'activité de Jean-Marc



Une fois le projet lancé et installé, vient le temps pour l'entrepreneur d'envisager le développement de son activité. Les ateliers « second souffle », mis en place début 2011, proposent un accompagnement spécifique et donnent l'occasion de prendre le temps, à plusieurs, de réfléchir au positionnement de l'activité et d'imaginer de nouvelles perspec-

tives de développement. Jean-Marc Edet, entrepreneur-salarié-associé, conseiller et animateur en éco-jardin, a ainsi récemment bénéficié de l'appui et des conseils de Dominique Jugand, d'ADC Développement, consultant dans l'accompagnement commercial, d'Alain Droniou, conseiller à Armor Initiatives, et de Laurent Mazurier, entrepreneur-salarié d'Avant-PREMIÈRES, consultant en développement durable et projets culturels pour les collectivités. Ensemble, ils ont porté un regard neuf sur l'activité de Jean-Marc. Ce soutien privilégié devrait l'aider à repositionner son projet et le conforter dans ses choix futurs. Ce nouveau souffle confirme les bienfaits et l'apport de ces ateliers. Une action qui devrait donc être renouvelée régulièrement pour d'autres entrepreneurs.

Concrétiser une idée avec la « coopérative de projets »

Les Coopératives d'Activités et d'Emploi® vont proposer aux porteurs de projets, dès février 2012, une nouvelle phase d'accompagnement. En effet, les CAE sont parfois amenées à accueillir des personnes dont le projet est encore mal défini. Cette période, en amont de la phase de test du projet, devrait donc permettre de formaliser et de concrétiser une idée qui n'est pas encore opérationnelle. La coopérative de projets accompagnera ces personnes grâce à l'animation d'une dizaine de séances collectives allant de la gestion de projet à la découverte de l'environnement économique, en passant par la rédaction d'un dossier de présentation. Cette nouvelle phase sera proposée en partenariat avec l'école de projets Interstices de Dinan.

Des ateliers à la carte pour les entrepreneurs-salariés

Tout au long de son parcours, l'entrepreneur-salarié peut ressentir le besoin de se former dans son métier d'entrepreneur. Au-delà des ateliers proposés au démarrage, et auxquels il peut continuer de participer pour se perfectionner, les coopératives proposent depuis plusieurs mois de nouvelles thématiques « à la carte ». L'entrepreneur-salarié y participe selon son besoin ou le stade d'avancement de son activité. Ainsi, des ateliers « gestion des

stocks », « réponse aux appels d'offre », « rédaction d'un communiqué de presse », « analyse et optimisation de sa communication », « Excel pour débutants ou confirmés » ou « animation de formation » offrent des moments conviviaux d'échanges, d'apports théoriques et de confrontations d'expériences. Animés par les permanents ou des entrepreneurs-salariés, ces ateliers traduisent bien les mutualisations de compétences possibles au sein d'une CAE.



Témoignage Céline Mahot
Entrepreneure-salariée d'Avant-PREMIÈRES

En accord avec ses convictions

Récemment arrivée en Bretagne, Céline Mahot, décide, après quelques tâtonnements, de créer ses ateliers du cirque, forte de son expérience de formatrice à l'école du cirque de Lomme (Nord). Orientée vers Avant-PREMIÈRES par le Pôle Emploi, elle est séduite dès la première réunion par le fonctionnement et les valeurs des Coopératives d'Activités et d'Emploi®. Un an et demi après le lancement de son activité, elle a quasiment réalisé ses objectifs, avec une douzaine de clients réguliers, écoles et MJC, mais aussi des particuliers, ce qui lui permet de dégager un salaire net supérieur au SMIC. Peu motivée par la gestion pour laquelle elle se trouve peu de talent, elle sait déjà qu'elle la déléguera si elle sort de la coopérative, mais pencherait plutôt pour devenir associée car, si le principe de l'entreprise collective et solidaire n'était pas une notion si nette au départ, elle est de plus en plus consciente et fière de participer à un système qu'elle approuve. « Je m'y sens bien et en accord avec mes convictions. »



Céline MAHOT,
animation d'ateliers cirque.
06 60 27 19 23
celine.mahot@gmail.com
www.et-hop-cirque.org

Les entrepreneurs d'Adéquation se fédèrent et remportent un premier appel d'offre



La complémentarité des compétences au sein de la coopérative ouvre la voie à des perspectives nouvelles pour les entrepreneurs. Une voie dans laquelle la coopération prend tout son sens. Les membres d'Adéquation, collectif d'entrepreneurs-salariés d'Avant-PREMIÈRES, spécialisés dans les métiers de la communication, l'ont bien compris. Tout en conservant leurs activités individuelles, ils ont choisi de se regrouper ponctuellement pour répondre notamment à des appels d'offre. En s'associant, ils se donnent les chances d'accéder à des marchés plus volumineux, transformant le sentiment de concurrence qui peut régner entre eux en une force collective. Cette synergie leur a permis de remporter un premier marché pour le développement du site Internet du Syndicat de Gestion du Pôle Universitaire de Saint-Brieuc. Bravo à eux !

Adéquation - www.source-de-talents.fr

Des boutiques en ligne pour développer son activité avec Internet

Avec le soutien de la DIRECCTE UT22, Avant-PREMIÈRES va pouvoir prochainement encourager le développement de certaines activités avec Internet. La coopérative va mettre en place un outil qui permettra aux entrepreneurs de créer facilement des boutiques de vente en ligne avec paiement sécurisé. Le développement de cet outil sera assuré par Yann Blahic, webmaster au sein de la coopérative et créateur du portail produitsbretons.fr. Des formations à la réalisation des sites Internet et au webmarketing seront ensuite proposées aux entrepreneurs-salariés concernés par la vente de produits sur la toile.

De la compta au sociétariat

Arrivée en 2009 pour assurer le suivi comptable des entrepreneurs-salariés d'Avant-PREMIÈRES, Marion Couté est devenue associée de la coopérative lors de la dernière Assemblée Générale. Ses compétences vont enrichir le collectif des associés. Sa présence aidera le groupe lors des prises de décision sur les orientations stratégiques de la coopérative.

Avant-PREMIÈRES en chiffres

Depuis sa création en 2005, Avant-PREMIÈRES a accompagné **279** porteurs de projet. **200** ont quitté la coopérative, dont **62,5 %** pour créer leur entreprise ou retrouver un emploi.

Pascale rejoint la coopérative d'emploi

La coopérative d'emploi s'agrandit. Pascale Gourdon, nutritionniste, installée à Perros-Guirec, a rejoint, en juin 2011, les trois premiers entrepreneurs-salariés-associés d'Avant-PREMIÈRES. Diplômée en maîtrise de physiologie-nutrition, Pascale s'est forgé une solide expérience, au Kenya dans les camps de réfugiés somaliens, en Guyane ou à Paris dans les instituts de nutrition. En 2006, par choix de vie et pour mettre ses compétences au service de tous, elle décide d'ouvrir son cabinet à Perros-Guirec avec le soutien de la coopérative d'activités. Formatrice, consultante et animatrice d'ateliers culinaires, elle encourage l'éveil au goût et l'apprentissage du bien manger. Le développement de l'activité lui permet aujourd'hui de vivre de son entreprise. Elle aurait pu quitter la coopérative pour se lancer seule. Elle a fait le choix de s'inscrire durablement dans l'aventure collective en devenant associée. Une belle nouvelle pour Avant-PREMIÈRES et ses associés.

Pascale GOURDON,
consultation et formation en nutrition
et animation d'ateliers culinaires.
06 13 67 20 48 - pascale.gourdon@yahoo.fr



L'entrepreneuriat-salarié-associé : mode d'emploi

Créée en juin 2010, la coopérative d'emploi permet, aux entrepreneurs-salariés qui ont validé le test de leur projet et pérennisé leur activité, d'exercer durablement leur entreprise au sein d'Avant-PREMIÈRES en devenant associé de la coopérative. Entrepreneurs de leur propre activité, ils deviennent aussi co-responsables de l'entreprise collective. Les mécanismes de mutualisation sont renforcés : partage de locaux, couverture solidaire des difficultés de trésorerie, collaborations professionnelles simplifiées, mise en commun d'outils commerciaux, partage des coûts... Au-delà de la gestion de leur propre activité, ce rôle d'associé leur permet d'entériner leur engagement dans l'entreprise collective et de participer au fonctionnement et aux décisions d'orientation de la structure.

Bientôt sept entrepreneurs-salariés-associés

Le concept d'entreprise collective s'est construit sur les fondations du projet des premières CAE. Le dispositif qui permettait à l'origine à des demandeurs d'emploi de tester un projet de création en minimisant les risques a naturellement évolué à mesure qu'un nombre croissant d'entrepreneurs, une fois leur activité lancée, ont émis le souhait de demeurer au sein de la coopérative. L'accès des entrepreneurs au sociétariat devient alors l'aboutissement du parcours en CAE, transformant l'entreprise en une coopérative multi-activités. Quatre entrepreneurs-salariés ont déjà fait le choix de cette nouvelle forme d'entreprise dans le département. Et ils seront bientôt sept, avec l'arrivée dès la fin de l'année 2011 de trois nouveaux entrepreneurs-associés. Sur un rythme de trois ou quatre nouveaux sociétaires par an, Avant-PREMIÈRES devrait atteindre rapidement le stade des vingt associés.

Des titres participatifs pour financer l'activité des entrepreneurs-salariés-associés

Développer son activité nécessite souvent du financement, soit pour couvrir des besoins en fonds de roulement accrus, soit pour investir. La coopérative d'emploi va mettre en place deux dispositifs de financement pour ses associés. Le premier, avec France Active, via Coopérer pour Entreprendre, est encore à l'étude. Le second est basé sur le lancement au premier trimestre 2012 de titres participatifs. Cette émission de titres participatifs aura pour objet d'attirer de l'épargne de proximité vers les projets des entrepreneurs associés. Financeurs solidaires... préparez-vous à soutenir de nouveaux projets !

Témoignage Michel Le Teurnier

Entrepreneur-salarié de Coop Domi Ouest

Un démarrage convaincant !

Il y a un an, Michel Le Teurnier était optimiste pour son projet de création d'activité de paysagiste, et le temps lui a donné raison, puisqu'il a multiplié par quatre le nombre de ses clients : « Même si certains me le déconseillaient, j'ai fait le choix de développer en premier l'entretien de jardins, ce qui permet de se faire rapidement connaître et d'avoir dès le départ des rentrées régulières de trésorerie, avec une quinzaine d'abonnés facturés tous les mois. Maintenant, je réfléchis à la façon de dégager du temps pour développer la partie création, plus intéressante et aussi plus rentable ». Il reconnaît volontiers que, sans la coopérative, il ne se serait probablement pas sorti des problèmes de gestion, l'entretien de jardins relevant des services à la personne, et donc de Coop Domi Ouest (création d'Avant-PREMIÈRES), et certains travaux, comme le terrassement, relevant de Bâti-PREMIÈRES. « Marion et Valérie m'ont aidé à comprendre le jeu des différentes TVA et à mettre en place une facturation claire. C'est un peu compliqué mais, grâce à elles, j'y arrive ».

Michel LE TEURNIER, création et entretien de jardins.

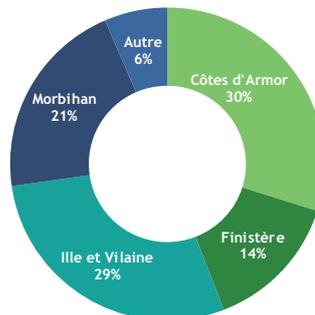
06 73 49 55 87 - michel.le-teurnier@orange.fr



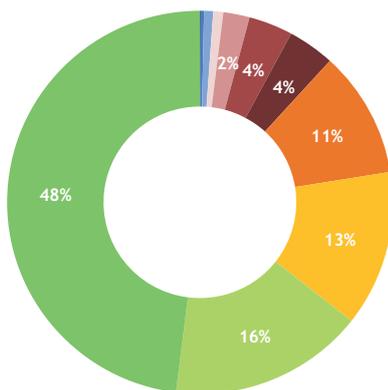
Coop Domi Ouest en chiffres

En 2010, Coop Domi Ouest a accompagné 77 entrepreneurs répartis sur les quatre départements bretons (23 en Côtes-d'Armor). Ensemble, ils ont réalisé un chiffre d'affaires de 309 214 euros.

Répartition géographique des entrepreneurs-salariés de Coop Domi Ouest



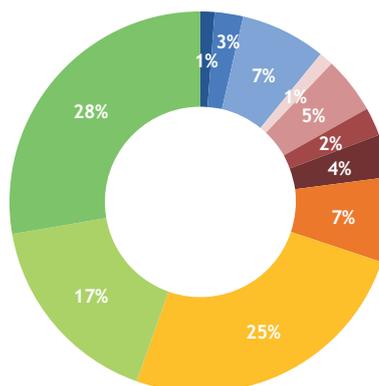
Répartition des activités



- Livraison de courses
- Assistance administrative
- Petit bricolage
- Préparation de repas à domicile
- Soutien scolaire
- Garde d'enfants de plus de 3 ans
- Gardiennage et surveillance
- Entretien de maisons
- Cours à domicile
- Assistance informatique
- Entretien de jardins

Répartition du chiffre d'affaires en fonction des activités

- Livraison de courses
- Assistance administrative
- Petit bricolage
- Préparation de repas à domicile
- Soutien scolaire
- Garde d'enfants de plus de 3 ans
- Gardiennage et surveillance
- Entretien de maisons
- Cours à domicile
- Assistance informatique
- Entretien de jardins



L'entretien de jardins booste le chiffre d'affaires de Coop Domi Ouest

Avec 28 % des porteurs de projet, l'activité d'entretien de jardins réalise près de la moitié du chiffre d'affaires des entrepreneurs-salariés de Coop Domi Ouest. L'assistance informatique, les cours à domicile et l'entretien de maison constituent l'essentiel du reste des secteurs porteurs de la coopérative d'activités. Rappelons que CDO ne bénéficie que de l'agrément simple et s'interdit d'accompagner des activités du ressort de l'agrément qualité (de très nombreuses associations ou coopératives réalisant déjà très bien ces activités).

Témoignage *Jean-Christophe Maas* Entrepreneur-salarié de Bâti-PREMIÈRES



Tout baigne pour Jean-Christophe !

Créateur en janvier 2011 de ROZEAU, activité de conception de bassins de baignade naturelle, récupération d'eau pluviale et assainissement par les plantes au sein de Bâti-PREMIÈRES, Jean-Christophe Maas, 28 ans, a créé le buzz en juin en remportant le prix « Saint-Brieuc Agglomération » du concours CREER du Pays Briochin. Calme et réfléchi, le jeune homme garde la tête froide, même s'il apprécie à leur juste valeur les contacts induits par le prix. C'est après avoir participé à l'école de projets Interstices de Dinan qu'il a décidé de se lancer en intégrant la coopérative, reconnaissant ses valeurs dans celles de Bâti-PREMIÈRES, entreprise de l'économie sociale et solidaire. Ce qu'il y apprécie le plus ? La confrontation des projets au sein des ateliers, qui permet de peaufiner la présentation de son propre projet, le suivi individuel, qui aide à garder le cap au milieu des aléas du quotidien, et le suivi administratif et comptable, dont « la connaissance mène vers l'autonomie ». Ne s'imaginant pas travailler seul, il souhaite s'associer un jour à la coopérative, « pour participer à la vie de l'entreprise et aider les gens comme moi ».

Jean-Christophe MAAS,
conception globale de l'eau.

06 61 53 88 06

contact@rozeau.fr - www.rozeau.fr

Éric devient associé de Bâti-PREMIÈRES

Éric Lafaux, conducteur de travaux de Bâti-PREMIÈRES, qui assure l'accompagnement technique des entrepreneurs-salariés, est devenu associé de la coopérative en juin 2011.

La coopérative d'emploi dans les métiers du bâtiment, c'est pour bientôt !

Les entrepreneurs-salariés de Bâti-PREMIÈRES ont lancé en juillet un groupe de travail pour réfléchir au montage d'une coopérative d'emploi regroupant les activités du bâtiment. Il s'agit d'ouvrir le sociétariat de Bâti-PREMIÈRES à ses entrepreneurs, de leur permettre de s'inscrire durablement dans la coopérative et de s'investir dans son développement. Au rythme d'une rencontre mensuelle, les débats portent sur les valeurs que souhaitent associer les entrepreneurs à cette structure collective, son mode de fonctionne-

ment ou l'implication des futurs entrepreneurs-salariés-associés. Les réflexions devraient aboutir à la création de la coopérative d'emploi au cours du premier semestre 2012, concrétisant ainsi une nouvelle étape dans l'évolution de Bâti-PREMIÈRES. La notion d'entreprise partagée prendra alors toute sa dimension.

Une journée dédiée aux femmes dans le bâtiment à Rostrenen

Le 26 mai dernier, les quatre coopératives bretonnes du bâtiment ont organisé, à Rostrenen, une journée de rencontres et d'échanges sur le thème de la formation, l'emploi et l'entrepreneuriat des femmes dans le bâtiment. Étaient présents les réseaux professionnels du bâtiment et des femmes artisanes et entrepreneures-salariées témoignant de leur parcours. Ces échanges contribuent à combattre les préjugés culturels et les stéréotypes pour favori-

ser l'accès des femmes aux métiers du bâtiment.



Bâti-PREMIÈRES en chiffres

Depuis sa création en 2008, Bâti-PREMIÈRES a accompagné **42** porteurs de projet. **21** ont quitté la coopérative, dont **57 %** pour créer leur entreprise ou retrouver un emploi.

Lancement du Diplôme Universitaire de Créateur d'Activité

Avec la Mission Locale de Saint-Brieuc, Rich'ESS, le pôle de développement de l'Économie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Brieuc, et le concours de la Région Bretagne, du Syndicat de Gestion du Pôle Universitaire de Saint-Brieuc et de Pôle Emploi, les coopératives d'activités sont partenaires, en janvier, de la première session du Diplôme Universitaire de Créateur d'Activité, mention Économie Sociale et Solidaire (première en France) à l'IUT de Saint-Brieuc. Dans le cadre d'un parcours professionnalisant et d'une mobilisation territoriale, le DUCA qui s'adresse notamment aux jeunes permettra, de la phase d'émergence du projet jusqu'à l'obtention du diplôme, d'être accompagné et formé vers la création de son activité.

Des échanges constructifs avec les partenaires trégorois

Jeudi 28 octobre, les CAE costarmoricaines organisaient un comité de pilotage avec leurs partenaires du Pays du Trégor-Goëlo. Cette matinée de rencontres et d'échanges donnait l'occasion de faire le point sur l'action des coopératives sur le territoire et de remercier Lannion-Trégor Agglomération pour son soutien. Depuis leur création, Avant-PREMIÈRES et Bâti-PREMIÈRES ont accompagné 90 personnes du Pays du Trégor-Goëlo.



3^e Biennale de l'égalité femmes et hommes

Toujours volontariste en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, Avant-PREMIÈRES participera, les 9 et 10 décembre prochains, à la 3^e Biennale de l'égalité femmes et hommes à Saint-Malo. Ces rencontres portées par la Région Bretagne rassembleront une multitude d'acteurs issus de divers horizons (institutionnels, associatifs, professionnels...) pour échanger avec le grand public sur les obstacles et surtout les progrès qui permettront d'inscrire l'égalité dans le droit mais aussi dans les faits.

Les coopératives déménagent à Plérin



Depuis le 26 septembre, Avant-PREMIÈRES, Bâti-PREMIÈRES et l'association Rich'ESS (pôle de développement de l'Économie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Brieuc) ont mis le cap sur Plérin. Six ans après la création d'Avant-PREMIÈRES, les locaux languesuiens étaient devenus trop étroits. La structure a grandi et s'est vu rejoindre par Bâti-PREMIÈRES, puis par l'association Rich'ESS. C'est aujourd'hui près de cent entrepreneurs qui sont hébergés en continu au sein des CAE des Côtes-d'Armor. Après de longues recherches sur le territoire de Saint-Brieuc, les coopératives d'activités se sont donc installées dans la commune de Plérin, au Nova Pôle : des locaux plus grands dans une zone d'activités commerciale et tertiaire, des possibilités de stationnement, une meilleure accessibilité, des bureaux et une salle d'atelier indépendants ! L'accueil des porteurs de projet et des entrepreneurs-salariés et les conditions de travail pour l'équipe devraient donc s'améliorer sensiblement.

Après quelques travaux d'aménagement réalisés par des entrepreneurs de Bâti-PREMIÈRES, toute l'équipe s'est installée dans les nouveaux locaux fin septembre. C'est une petite page de l'histoire des CAE costarmoricaines qui se tourne et ses membres n'oublieront pas l'accueil sympathique des Languesuiens durant ces six dernières années.

La nouvelle adresse :
Nova Pôle – Bâtiment Penthièvre
2 rue de la Croix Lormel
22190 PLÉRIN

100 Femmes, 100 Métiers

Le 16 novembre, l'opération « 100 Femmes, 100 Métiers » mettait les femmes et la mixité des métiers à l'honneur. Ce forum proposé par la Région Bretagne s'est installé pour sa 8^e édition à la salle des Ursulines de Lannion, où le grand public et notamment les jeunes ont pu découvrir de manière ludique et pédagogique l'ensemble des métiers traditionnels ou innovants qui sont exercés par des femmes. Avant-PREMIÈRES et Bâti-PREMIÈRES présentaient l'entrepreneuriat-salarié, une formule qui répond bien aux attentes des femmes créatrices.